

ARE 2

1

MMO

NOTE HYDROLOGIQUE

1110

CHUTE de KALETA

BASSIN du KONKOURE

NOTE HYDROLOGIQUE

INTRODUCTION.

L'étude hydrologique du KONKOURÉ porte sur une période de huit années pour lesquelles les résultats rassemblés permettent de dresser un tableau des possibilités de ce fleuve en vue de son aménagement hydroélectrique. Fin 1952 l'état des recherches est le suivant :

Une première mission américaine a laissé un relevé des hauteurs d'eau à KALETA pour une partie des années 1921-1922. L'ensemble compose un cycle complet qui, par comparaison avec les années plus récentes, a montré un même ordre de grandeur de ces débits.

Par la suite, la mission PECHINEY (1942-1944) fait, au cours de l'année 1944, des observations au PONT de TELIMEIL portant sur environ 6 mois de saison des pluies.

A partir de 1948, l'étude des débits est entreprise par les missions E.D.F. avec des moyens plus importants. Cette étude a fourni des relevés complets pour les années 1948 à 1951.

En 1952, une mission d'étude du KONKOURÉ, constituée par "L'ENERGIE ELECTRIQUE GUINÉE" pour étudier les problèmes

... / ...

posés par le projet de barrage aux environs de KALETA, a entrepris, avec des moyens accrus, l'équipement en stations limnimétriques du KONKOURE et de ses affluents jusqu'au droit de KOBA. Ces travaux, actuellement en cours, seront poursuivis de façon à obtenir un réseau complet de stations; ils seront complétés par des études systématiques sur l'évaporation, la formation des crues, les apports solides.

Le but de cette note est de présenter les résultats obtenus en essayant de combler les plus importantes lacunes par l'examen des facteurs qui régissent les phénomènes observés.

Deux parties distinctes sont à considérer :

- D'une part, l'étude des facteurs conditionnels du régime, essai d'interprétation des renseignements recueillis.
- D'autre part, l'établissement des caractéristiques du régime, le bilan hydrologique qui en découle : il s'agit des résultats de mesures précises ; ces données fourniront les éléments de base pour l'aménagement.